



## Accident non responsable et durée des réparations

Par **sophie1849**, le **18/01/2016** à **08:47**

Bonjour,

J'ai eu un accident le 28 Juillet 2015, je n'étais aucunement responsable. Mon véhicule a été gravement endommagé (Déclaration VGE) mais l'expert a déclaré mon véhicule réparable puisqu'il a estimé mon véhicule à 8.500 € et les réparations à 5.500 €. Depuis, le montant des réparations a très largement augmenté. Dans les conditions de mon contrat d'assurance, j'avais le prêt de vé m'a prêté une vieille Mégane de + de 200.000 km et avec un embrayage difficile. Bref, à ce jour, 18 janvier 2016, je n'ai toujours pas récupéré mon véhicule et je paie toujours mon assurance tout risques. Ai-je des recours ? y a-t'il une durée maximum pour effectuer les réparations.

Merci de votre aide.

Cordialement.